

Applaudissements unanimes pour la dénonciation de la conspiration faite par Robespierre, lors de la séance du 25 ventôse an II (15 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Applaudissements unanimes pour la dénonciation de la conspiration faite par Robespierre, lors de la séance du 25 ventôse an II (15 mars 1794). In: Tome LXXXVI - Du 13 au 30 ventôse an II (3 au 20 mars 1794) p. 501;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1965_num_86_1_31147_t1_0501_0000_1

Fichier pdf généré le 22/01/2023

Les applaudissemens unanimes et longtemps prolongés des tribunes, prouvent à la Convention nationale que tous les bons citoyens sont réunis autour d'elle pour examiner les ennemis de la liberté et déjouer leurs complots (1).

Un autre membre du comité de salut public [COUTHON] donne des détails sur cette conspiration, qui tendoit à faire égorger les citoyens les uns par les autres, anéantir la République, et à réédifier sur ses ruines l'assemblage monstrueux du monarchisme et de la corruption.

Il annonce que cette conspiration, dirigée par l'étranger s'étendoit non seulement à Paris, mais encore dans toutes les parties de la République, et que le comité tient en ce moment tous les fils de cette trame infernale.

Il donne lecture de deux lettres écrites de Paris par des agens secrets des despotes coalisés, et dans lesquelles on découvre une partie du complot. On y prétend que deux factions divisent en ce moment la République, que l'on a employé avec succès le moyen de dépopuler les hommes qui, depuis le commencement de la Révolution, ont servi avec zèle et désintéressement la cause du peuple.

La lecture de ces deux lettres est souvent interrompue par des murmures d'indignation.

COUTHON, au nom du comité de salut public.

Citoyens,

Le comité de salut public vous a dénoncé une conspiration formée contre la liberté et contre la représentation nationale. Personne n'a pu la révoquer en doute, d'après les symptômes précurseurs qui se manifestoient, et que nous vous avons indiqués. La plupart des individus qui l'avoient tramée sont au tribunal révolutionnaire, et le glaive de la loi est prêt à les punir. (*Vifs applaudissemens*). La seule chose qui ait pu étonner dans ces circonstances, est l'espèce de personnages qu'on y voit figurer; mais en y réfléchissant, on ne s'en étonnera plus.

Il est, en effet, dans la nature des choses, qu'une Révolution neuve et complète, comme est la nôtre, ne puisse et ne doive s'opérer, s'achever que par un concours d'événemens, j'oserois dire surnaturels; que par des sortes de phénomènes. Il est dans la nature des choses qu'un aussi grand événement politique n'arrive pas, sans que la perversité des hommes vieillissés sous un gouvernement despotique et corrompu, épuise tous ses moyens pour le faire tourner au détriment des vertus qui s'élèvent et qui les plongent dans le néant. Aussi faut-il, et cela sans miséricorde; aussi faut-il, dis-je, que la société monarchienne s'épure. (*Applaudi.*)

Que les hommes sont fous! Que leur faut-il donc tant pour être heureux? Quelques onces de nourriture, le plaisir de faire le bien, et le témoignage d'une bonne conscience: voilà tout. Avec cela on vit et on meurt sans remords et sans crainte: mais la frugalité et les mœurs

avoient été trop ridiculisées durant la monarchie, pour qu'elles soient si facilement remises à l'ordre du jour. Voulons-nous donc arriver promptement à leur rétablissement parfait; bannissons sans réserves tout ce qui tient au gouvernement des passions et des vices. (*Applaudi.*)

La conjuration sur laquelle vos regards sont fixés, s'est développée dans toutes ses parties, et nous est presque entièrement connue. Les scélérats qui avoient projeté la dissolution de la Convention nationale, et le massacre des représentans du peuple, ont partout des hommes déguisés, apostés pour seconder leurs infâmes complots; mais tout est prévu. Les moyens de répression sont pris et assurés. Les comités de salut public et de sûreté générale ont frappé, et ils frapperont sans ménagement tous les conspirateurs. (*On applaudit vivement.*)

Citoyens, il est temps que la morale publique s'épure, que la justice et la vertu soient à l'ordre du jour. Les infâmes ennemis de notre république sont démasqués. Nous périrons tous, oui tous, plutôt que de souffrir que le peuple soit gouverné par une tyrannie quelconque, ou par le crime.

Peuple, tu as placé ta confiance dans la Convention nationale, dans le comité de salut public, dans le comité de sûreté générale; ils la mériteront, ils sauront sauver la patrie.

Nous avons bien droit de vous l'annoncer, que la conspiration venoit de l'étranger; voici des lettres qui ont été interceptées. Elles étoient écrites par des étrangers, chez l'étranger. Avant de les lire, je dois vous communiquer une particularité. On a écrit de Suisse au comité de salut public, que les émigrés se vantoient déjà que sous peu de jours il y auroit à Paris une insurrection; qu'on y massacrerait les représentans du peuple, et que les rois coalisés traiteroient enfin avec un régent.

L'une des lettres dont je vais donner lecture est écrite à une excellence qui joue un très grand rôle auprès d'un des tyrans de l'Europe. je la nommerai, si vous l'exigez. (*Non, non.*)

[Paris, 21 février. A son Excellence Mgr...]

« Monseigneur,

« On ne peut plus se faire illusion sur l'existence de deux partis dont les efforts vont encore déchirer la France; d'un côté, le comité de salut public emploie tous les moyens pour se conserver le pouvoir dont il est revêtu. Ce parti veut le gouvernement révolutionnaire; il marche; mais il veut que sa marche soit mesurée; de l'autre, Vincent et Hébert, à la tête des Cordeliers, ont jeté le gant aux jacobins. Jusqu'ici ils n'ont pas encore manifesté hautement leurs intentions, Hébert et Vincent ne sont que des coryphées qu'on met en avant; on se rappelle la morgue avec laquelle ce dernier a traité les députés. Ces deux partis en sont maintenant à se provoquer et à prendre tous les moyens pour s'assurer la victoire. On travaille en ce moment à dépopulariser Robespierre; déjà Hébert l'a désigné aux Cordeliers; déjà les commis

LX, 348; J. Sablier, n° 1200; J. Fr., n° 539; C. Eg., n° 575; J. Mont, p. 1000; C. univ., 26 vent.; J. Matin, n° 580; M.U. XXXVII, 424; Rép., n° 87; Mess. soir, n° 575.

(1) P. V., XXXIII, 355.

(1) Débats, n° 542, p. 330-335. Mon., XIX, 706. Voir ce rapport au B^m, 26 vent.; nous le reproduisons ci-après, P. ann. I. Extraits dans les journaux mentionnés ci-dessus.